

## **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL Séance du 16 mai 2025**

### Présents :

Gilles Erb, Président

Patrick Beaussart, Vincent Blanchard, Carine Bloch, Sophie Bodin, Corinne Come, Adrien Dodu, Marie Francisco, Gwen Geronimi, Eric Hennemann, Fabrice Kosiak, Sophie Larcher, Stéphane Lebrun, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Christophe Porte, Vuthny Savan (en visioconférence), Kevin Verdot, Isabelle Wegel, Elodie Wey, (soit 21 personnes).

### Assistant :

Elidia Alcide Dit Clauzel (en visioconférence), Sylvie Avit-Relet (en visioconférence), Alexandra Boons, Jean-René Chevalier, Philippe Dumonteil (en visioconférence), Jean-Luc Guillot (en visioconférence), Patrick Lustremant, Robert Vasseur, Hélène Vilo (en visioconférence)

Magali Andrier, Directrice générale, DTNA

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

### Membres excusés du Conseil fédéral :

Pascal Bertrand, Claire Delpouve, Jean-Christian Gremillon, Sarah Hanffou, Cécile Léonard.

### Autres excusés :

Nico Angenon, Thierry Albertin, Isabelle Alliot-Michoux, Alexandra Boons, Bernard Ferrière, Charles Gaveau, Patrick Gillmann, Gérald Huioutu, Renan Thepaut, Ambdillah Toumbou, Marion Vayre.

### Invités :

Valentin Aubergier, Président de la Commission des Organisations

Jean-Jacques Losson, Président Choix des Prestataires, Fournisseurs et Partenaires

Début à 18h18 en présentiel et en visioconférence.

## **Actualités du Président**

Le Président, en séance, partage des informations aux membres du Conseil fédéral :

- Hommage à Patrick Royer (*une minute de silence est observée en séance*) : Arbitre national depuis près de 20 ans et juge-arbitre national depuis 2009, Patrick a notamment officié avec brio lors de nombreux championnats de France jeunes et seniors. Membre de la Commission Fédérale d'Arbitrage et de la Commission Sportive Fédérale, au sein de laquelle il était responsable du critérium fédéral, des championnats de France jeunes et seniors, Patrick avait notamment la charge de faire la liaison entre ces deux instances. Il faisait aussi le lien entre la commission sportive et la commission informatique, notamment sur les points Spid. Condoléances à ses proches ;
- Candidature FFTT championnats du monde 2027 à Montpellier : point d'étape ;
- Deux candidatures à la Présidence CNOSF officialisées : Amélie Oudéa-Castéra et Didier Séminet. Le Président FFTT soutient la candidature d'Amélie Oudéa-Castéra. Il annonce également qu'il se représentera au Conseil d'administration du CNOSF ;
- CAHN du CNOSF : point sur les candidatures ;
- Club des supporters EDF (Fan Ping France) : un appel à relayer dans les territoires cette belle initiative ;
- Très belle organisation des championnats de France Minimes Juniors à St Quentin.

Les membres du Conseil fédéral, en séance, prennent connaissance de l'agenda du Président sur les deux derniers mois (avril et mai 2025).

## **Point d'étape mixité / féminisation**

Magali Andrier fait un point d'étape sur le projet « mixité / féminisation ». En préambule, elle tient à remercier Julie Buat, Chargée de mission développement et performance sociale pour son accompagnement et sa mobilisation dans ce projet.

Les priorités 2025 sont les suivantes :

- Grande cause nationale du Ping féminin avec la tournée des régions ;
- Journée nationale Jeu, set et féminisation entre le 8 et le 11 novembre ;
- Plan de communication ;
- Création d'un réseau « de femmes engagées » avec l'appui des femmes ayant participé au programme des 300 dirigeantes du CNOSF ;
- Groupe de travail sur la transformation des compétitions contribuant à augmenter la participation des femmes.

Plusieurs points sont aussi communiqués :

- Evolution de la part de licence féminine (2015 et 2023) ;
- Pourcentage de participation des féminines dans les clubs, compétitions et loisirs ;
- Cartographie des équipes féminines présentes dans le circuit national ;
- Identification des causes (problématique de recrutement, implication...) ;
- Les principes d'actions identifiés ;
- Le plan d'actions prioritaire ;
- Les moyens à mettre en œuvre.

## **Débat sur les points principaux soumis au vote du lendemain**

Les membres du Conseil fédéral débattent de sujets qui seront soumis au vote du lendemain à savoir :

- Clôture du budget 2027 et budget prévisionnel 2025 révisé,
- Modifications règlementaires,
  - o En ce qui concerne la fédération à mission sur l'appellation "Conseil de gouvernance" une réflexion est à mener sur son éventuel renommage en "Conseil de mission"
  - o Sur les règlements administratifs, il est proposé une perte de 5 points par partie non jouées et de 50 points par saison en cas d'inactivité. Il est débattu de l'intérêt sportif d'autoriser la montée d'une équipe malgré la descente d'une équipe du même club d'une division immédiatement supérieure.
  - o Sur le règlement médical, il sera rappelé dans les futures communications qu'un ECG est conseillé au moment de la visite médicale à chaque changement de catégorie des vétérans. Une réflexion sur le parcours de prévention santé sera inscrite au prochain CF
  - o Sur les règlements sportifs, il est invité à remplacer la mention de numéro 300 femmes par 1500 points dans l'article II.281. Concernant le point sur les ramasseurs de balles, il est précisé qu'ils seront obligatoires en pro A messieurs et dames et préconisés pour la pro B messieurs et dames.
- Appel d'offres tables,
  - o Il est rappelé la confidentialité des documents communiqués aux membres du CF
- Validation complémentaire IND.

# **PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL Séance du 17 mai 2025**

## Présents :

Gilles Erb, Président

Patrick Beaussart, Vincent Blanchard, Carine Bloch, Sophie Bodin, Corinne Come, Adrien Dodu, Marie Francisco, Gwen Geronimi, Jean-Christian Gremillon, Eric Hennemann, Fabrice Kosiak, Sophie Larcher, Stéphane Lebrun, Cécile Léonard, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat (*jusqu'au point 4*), Christophe Porte, Vuthny Savan (*jusqu'au point 7*), Kevin Verdot, Isabelle Wegel, Elodie Wey, (soit 22 personnes).

## Assistant :

Sylvie Avit-Relet (en visioconférence), Jean-René Chevalier, Patrick Lustremant, Robert Vasseur.

Magali Andrier, Directrice générale, DTNA

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

## Membres excusés du Conseil fédéral :

Pascal Bertrand, Claire Delpouve, Sarah Hanffou.

## Autres excusés :

Nico Angenon, Thierry Albertin, Isabelle Alliot-Michoux, Alexandra Boons, Bernard Ferrière, Charles Gaveau, Patrick Gillmann, Gérald Huioutu, Renan Thepaut, Ambdillah Toumbou, Marion Vayre.

## Invités :

Thomas Descamps, Expert-comptable Cabinet Rydge, point n°2

Rémi Prunier, Commissaire aux Comptes, point n°2

Début à 8h35 en présentiel et en visioconférence.

## **Point 1 – Projet de Performance Fédéral**

Jean-Nicolas Barelier, présente le projet de performance fédéral (PPF). En préambule, il rappelle que ce document est obligatoire et qu'il est demandé à chaque début d'olympiade par le ministère des Sports et l'Agence Nationale du Sport. La demande de report pour retourner ce PPF n'a pas été obtenu, puisque la FFTT a été jugée comme une fédération « en capacité de le rédiger ». Il s'agit donc d'une première version du PPF 2025-2029 afin de présenter les premières grandes lignes. Il sera sans doute reformulé dans un second temps et représenté en Conseil Fédéral au 2ème semestre 2025. Le document présenté en séance sera envoyé en l'état à l'ANS et modifié/amendé selon les remarques reçues avant validation officielle par le Ministère des Sports.

Ce document balise la politique sportive de la DTN dans sa globalité en exposant toutes les filières de formation. Au cours de la séance, sont présentés et expliqués les points suivants :

- Le bilan du programme d'excellence et du programme accession ;
- Les évolutions organisationnelles envisagées ;
- Les critères de listes ministérielles ;
- Les structures fédérales recentrées ;
- Les perspectives 2025-2029 ;
- Le rôle des territoires et leur collaboration avec la FFTT.

Plusieurs questions et remarques sont effectuées en séance :

- Dans le code du sport, on mentionne l'accompagnement à la reconversion. A ce stade, il n'apparaît pas dans le PPF présenté ?

Réponse : Oui, c'est exact. Le vote s'effectue principalement sur la cartographie des structures, les critères des listes ministérielles (items prioritaires pour l'ANS) et les grandes évolutions envisagées. Il n'intègre pas encore cette thématique qui sera ajoutée en vue de la validation par le Ministère des Sports.

- Comment sont stockées les DATA sur les sujets biomécanique, gestes sportifs ?

Réponse : un logiciel de traitement automatique des données est en cours d'élaboration. Pour la biomécanique, ce sont des données collectées par les chercheurs de l'INSEP. Une base gérée par l'INSEP (Sport Data Hub) sera utilisée à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2025 (convention en cours de signature). L'interface est sécurisée afin de garantir la viabilité du stockage. Le propriétaire restant l'Etat français.

### Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent le projet de performance fédéral (22 votants, 19 pour, 1 abstention, 0 contre). Deux élus prennent la décision de ne pas participer au vote.

## **Point 2 – Clôture du budget 2024 et révision du budget prévisionnel 2025 révisé**

*Messieurs Thomas Descamps (expert-comptable de Rydge) et Rémi Prunier (commissaire aux comptes Orcom), invités par la FFTT, participent aux présentations et échanges. Ils rappellent, chacun à leur tour, la réglementation financière avant le vote en AG.*

Adrien Dodu, trésorier général, en préambule, souhaite s'excuser pour la transmission tardive des documents financiers. En effet, la FFTT, connaît quelque difficultés RH avec un effectif au pôle finances restreint et avec une modification de la date de ce Conseil fédéral, qui ont apporté quelques difficultés dans la préparation desdits dossiers.

Il tient à remercier Magali Andrier, Ayoub Laarj, Messieurs Descamps et Prunier pour l'aide apportée dans la compilation des données financières.

En deux temps, la clôture du budget 2024 puis la révision du budget prévisionnel 2025 révisé sont présentées en séance.

Après les présentations, plusieurs questions et remarques sont posées dont notamment :

- Comment les charges de fonctionnement sont réparties ; +150K par rapport au 180K précédemment ?  
Réponse : Elles sont réparties sur les immobilisations corporelles.
- Est-il possible d'avoir accès au rapport d'activité réalisé par la Fondation Secrétin ?  
Réponse : Une demande leur sera effectuée.

\*Messieurs Thomas Descamps et Rémi Prunier quittent ensuite la salle.

#### Décisions :

Les membres du Conseil fédéral arrêtent les comptes du budget de l'exercice 2024 (22 votants, 18 pour, 4 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent l'affectation du résultat 2024 (22 votants, 18 pour, 4 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent le budget prévisionnel 2025 révisé (22 votants, 18 pour, 4 abstentions, 0 contre).

### **Point 3 – Modifications réglementaires**

Elodie Wey intervient et revient en séance sur un ensemble de modifications réglementaires soumis au vote du Conseil fédéral :

- Statuts/fédération à mission ;
- Elargissement du nombre de membres du Bureau exécutif ;
- Charte d'éthique et de déontologie ;
- Règlement administratif ;
- Règlement disciplinaire ;
- Règlement intérieur – les instances fédérales – la commission sportive ;
- Règlement médical ;
- Règlement sportif.

#### Décisions :

Les membres du Conseil fédéral approuvent la modification des statuts concernant la fédération à mission (22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications réglementaires sur l'élargissement du nombre de membres du Bureau exécutif (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications réglementaires sur la charte d'éthique et de déontologie (22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications réglementaires sur le règlement administratif (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications règlementaires sur le règlement disciplinaire (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications règlementaires sur le règlement intérieur – les instances fédérales – la commission sportive (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications règlementaires sur le règlement médical (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité les modifications règlementaires sur le règlement sportif (règles du jeu équipements, raquettes et disciplines) (22 votants, 22 pour, 0 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil rejettent les modifications règlementaires sur le règlement sportif (hors double appartenance – impossibilité ou désistement) (21 votants, 7 pour, 5 abstentions, 9 contre). Un élu prend la décision de ne pas participer pas au vote.

Les membres du Conseil fédéral approuvent les modifications règlementaires sur le règlement sportif (harmonisation des poules) (22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent les modifications règlementaires sur le règlement sportif (multi-appartenance) (22 votants, 21 pour, 0 abstentions, 1 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent les modifications règlementaires sur le règlement sportif (joker médical - suppression) (22 votants, 20 pour, 1 abstention, 1 contre).

Le conseil fédéral décide de différer son vote sur les modifications règlementaires suivantes : règlement sportif (playoffs et playdown).

#### **Point 4 – Appel d'offres tables**

Emmanuel Marzin, pour donner suite à la présentation du vendredi soir par Jean-Jacques Losson, Président de la commission Choix des Prestataires, Fournisseurs et Partenaires, recommande les points essentiels du dossier avant le vote.

- Rappel du calendrier et des modalités de la procédure ;
- Deux propositions reçues dans les délais des sociétés : Cornilleau et Tibhar ;
- Préconisations ;
- Résultats du vote.

#### Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité la désignation de la société Cornilleau comme attributaire de l'appel d'offres pour le lot de tables 2025-2028 (21 votants, 21 pour, 0 abstentions, 0 contre). Un élu prend la décision de ne pas participer pas au vote.

#### **Point 5 – Validation des commissions**

La composition de l'Instance nationale de discipline (IND) est revue avec l'intégration de M. Guy Letrot.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité l'évolution de la composition de l'Instance nationale de discipline (21 votants, 21 pour, 0 abstentions, 0 contre).

\*Départ de Jean-Michel Poulat

**Point 6 – Calendrier politique 2025-2026**

Le calendrier politique 2025-2026 est discuté en séance.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité le calendrier politique 2025-2026 (21 votants, 21 pour, 0 abstentions, 0 contre).

**Point 7 – Présentation des orientations du contenu de la convention**

**FFTT/Ligues Métropolitaines**

Eric Hennemann présente les orientations du contenu de la convention FFTT/Ligues Métropolitaines.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral décident de différer son vote (celui-ci sera effectué en distanciel par vote électronique avec envoi de la convention dans sa version modifiée).

\*Départ de Vuthny Savan.

**Point 8 – Point RH**

Magali Andrier fait un point RH :

- Départ en retraite de Marie-Claude Carlu et de Marie-Paule Montagut ;
- Recrutement en cours pour un nouveau comptable ;
- Recrutement acté pour le remplacement de Pierre Legrand au pôle territoires.

Deux votes pour la création de deux postes :

- La création de deux postes en CDI : chargé.e de communication des compétitions PRO et évènements ;
- chargé.e de mission impact social.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent à l'unanimité la création des deux postes en CDI (20 votants, 20 pour, 0 abstentions, 0 contre).

## **Point 9 et 10 – Indicateurs fédéraux et Outils de modernisation FFTT**

Magali Andrier présente les indicateurs fédéraux et outils de modernisation FFTT.

Sur les indicateurs fédéraux, il est à noter :

- Dépassement du seuil des 100 000 licences loisirs ;
- Augmentation 17,1 % des licences annuelles ;
- 600 clubs labellisés et 104 clubs visités ;
- Présentation de la cartographie dynamique par thématique ;
- Classement National des Clubs au 30/04/2025 VS 30/06/2024 ;
- Meilleures progressions du mois en nombre de licenciés (SU Agenais en tête) ;
- Classements des clubs par région.

Sur les outils de modernisation un travail de fond est en train d'être mené afin que la FFTT puisse bénéficier tant en interne et externe d'outils de performance lui permettant de fluidifier les conditions de diffusion de ses communications.

## **Point 11 – Point Ethique**

Carine Bloch CB présente le plan d'action du mandat en matière d'éthique, préparé par le groupe de travail Ethique, avec la démarche, les priorités 2025-2026 et des nouveautés telles que la semaine de l'éthique. Il sera consolidé avec les référents éthique.

Elle explique que tout le monde a pu faire ses retours sur la charte des membres du Conseil fédéral et des organes fédéraux. Cette dernière va être transmise au CNOSF pour avis.

En conclusion de la réunion, le Président indique avoir rencontré tous les acteurs concernés par une éventuelle demande de délégation du para TT (Mme la Ministre et la Directrice des Sports, M. Le Directeur de l'ANS, la Présidente du CPSF, M. Le Président de la FFH) pour les interroger sur la « doctrine » en matière de délégation de la pratique handisport et plus particulièrement du tennis de table. Si tous les acteurs ont indiqué la pertinence de cette demande s'agissant du tennis de table compte tenu de la réalité de la pratique dans les clubs, aucun moyen particulier ne viendra abonder la FFTT pour accueillir cette délégation dans de bonnes conditions. Par conséquent, la FFTT ne demandera pas la délégation du para tennis de table au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Fin du Conseil fédéral : 12h35.

Jean-Michel POULAT  
Secrétaire général

Gilles ERB  
Président